

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/12/2025 / Délibération N°20251217_18

Date de la convocation 10/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept décembre à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : DETR 2026

Le Maire EXPOSE les deux projets susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026.

1. Le projet de « Réhabilitation de l'école, de la cantine et de logements communaux »

Coût prévisionnel actualisé : 1 317 973,64 € HT

Subvention sollicitée au titre de la DETR 2026 : 250 000,00 € soit 19 % de la dépense totale HT.

« Réhabilitation de l'école, de la cantine et de logements communaux »

Dépenses prévisionnelles actualisées :

N° LOT	ENTREPRISE	OBJET DU LOT	Prévu HT	Prévu TTC
1	SMT & RIBES TP	DÉSAMIANAGE - DÉMOLITION	99 400,00 €	119 280,00 €
2	Lot en cours de consultation	TRAITEMENT CURATIF DES MURS (MÉRULES)	4 792,00 €	5 750,40 €
3	RIBES TP	TERRASSEMENT - VRD - ABORDS	60 122,80 €	72 147,36 €
4	Maçonnerie FAURE	MAÇONNERIE	170 455,39 €	204 546,47 €
5	Velay Couverture Charpente	CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE	72 998,50 €	87 598,20 €
5	SABY Charpentes co-traitant de	CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE	82 146,61 €	98 575,93 €
6	CHARREYRON	SERRURERIE	13 109,00 €	15 730,80 €
7	CHAPUIS	MENUISERIES EXTÉRIEURES	136 456,00 €	163 747,20 €
8	CHAPUIS	MENUISERIES INTÉRIEURES	68 544,00 €	82 252,80 €
9	PLÂTRERIE - PEINTURE	BATI & DÉCO	110 000,00 €	132 000,00 €
10	SARL DESSIMOND	CHAPE FLOTTANTE - ISOLANT DE SOL	26 538,49 €	31 846,19 €
11	SOLET PLUS	SOLS SOUPLES	24 378,66 €	29 254,39 €
12	EI FAURE Yohan	CARRELAGES - FAÏENCES	10 589,55 €	12 707,46 €
13	BF 43	FACADES	20 499,89 €	24 599,87 €
14	DUPERRAY SARL	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - GÉOTHERMIE - VENTILATION	215 945,91 €	259 135,09 €
15	FRAISSE & FILS	ÉLECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES	77 372,00 €	92 846,40 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX			1 193 348,80 €	1 432 018,56 €
ENCAGE ARCHITECTURE			65 634,59 €	78 761,51 €
ROCHARD			10 387,42 €	12 464,90 €
AVP ING			14 941,68 €	17 930,02 €
AVP ECO			13 556,15 €	16 267,38 €
SOUS-TOTAL MOE			104 519,84 €	125 423,81 €
INGE 43			1 100,00 €	1 100,00 €
FREITAS			1 700,00 €	2 040,00 €
AUDIT CONSTRUCTION			3 825,00 €	4 590,00 €
CÉLIGÉO			3 200,00 €	3 840,00 €
C. MALEYSSON			1 100,00 €	1 320,00 €
SOCOTEC			9 180,00 €	11 016,00 €
SOUS-TOTAL FRAIS ANNEXES			20 105,00 €	23 906,00 €
TOTAL			1 317 973,64 €	1 581 348,37 €

Financement prévisionnel actualisé :

DETR 2025	Dossier classé sans suite en DETR	0,00 €
DETR 2026	Subvention sollicitée	250 000,00 €
Fonds Vert	Subvention attribuée	310 000,00 €
RÉGION AURA	Subvention sollicitée	300 000,00 €
CAP 43 - Département	Subvention attribuée	26 000,00 €
LEADER-1	Subvention attribuée	23 957,11 €
LEADER-2	Subvention attribuée	25 000,00 €
LEADER-3	Subvention attribuée	13 256,69 €
ADEME - Fonds chaleur	Subvention sollicitée	31 953,00 €
COMCOM MLM	Subvention attribuée / versée	22 680,00 €
Commune (autofinancement)		315 126,84 €
TOTAL		1 317 973,64 €
TOTAL Aides Publiques		1 002 846,80 €
		76%

2. L'acquisition d'une tractopelle utilisable par les services techniques pour le déneigement

Coût prévisionnel actualisé : 147 352,00 € HT

Subvention sollicitée au titre de la DETR 2026 : 88 411,20 € soit 60 % de la dépense totale HT.

Pas d'autre financement public sollicité pour cette acquisition.

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- D'approuver les plans de financement de ces deux projets,
- De déposer les deux demandes de subventions au titre de la DETR 2026 selon l'ordre de priorité suivant :
 1. Réhabilitation de l'école, de la cantine et de logements communaux
 2. Acquisition d'une tractopelle utilisable par les services techniques pour le déneigement
- Donne mandat à M. le Maire d'effectuer toute démarche nécessaire à la bonne réalisation de ces projets.

Fait aux Estables, le 17/12/2025

Le Maire,
Philippe BRUN

La Secrétaire de séance,
Alice MALARTRE

